

Élections

Montréal

Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **Élections municipales 2021: les électrices et électeurs montréalais bénéficieront d'une élection sécuritaire et d'un plus grand nombre de jours pour voter**

**Montréal, le 9 juillet 2021** - Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, Élections Montréal met tout en œuvre pour offrir aux électrices et électeurs montréalais une élection municipale sécuritaire qui leur permettra d'exercer leur droit de vote en toute confiance. Plusieurs mesures seront implantées à cet effet, comme l'application des règles sanitaires et une nouvelle offre de votation élargie composée d'un horaire étendu afin de faciliter la participation.

### **Des mesures bonifiées**

Les électrices et électeurs pourront bénéficier de deux jours complets de vote par anticipation soit les samedi et dimanche 30 et 31 octobre 2021, de 9 h 30 à 20 h, dans l'un ou l'autre des quelque 100 endroits mis en place par Élections Montréal.

Élections Montréal offrira également deux jours complets de vote les samedi et dimanche 6 et 7 novembre 2021, de 9 h 30 à 20 h, dans environ 500 endroits.

Ces quatre journées de vote représentent un total de 42 heures de votation au cours desquelles les électrices et électeurs pourront exercer leur droit de vote au cours de deux fins de semaine consécutives, comparativement à 18 heures en 2017. La tenue d'une élection sur quatre jours et dans un si grand nombre d'endroits différents est une première à Montréal.

Soulignons une autre nouveauté, soit celle de demander de voter par correspondance pour les électeurs les plus vulnérables, soit ceux qui résident dans des centres d'hébergement reconnus, les personnes incapables de se déplacer en raison de leur état de santé, les personnes atteintes de la COVID-19 ou celles dont l'isolement est exigé par les autorités de la santé publique.

Rappelons que lors de la prochaine élection générale, les quelque 1,1 million d'électrices et d'électeurs de la Ville de Montréal seront appelé-e-s à choisir les 103 personnes élues qui les représenteront au conseil municipal et dans les 19 conseils d'arrondissement jusqu'en 2025.

## Un nouveau président d'élection

Le 18 mai 2021, le conseil municipal a entériné la nomination de Me Emmanuel Tani-Moore à titre de nouveau directeur du Service du greffe de la Ville de Montréal. En accédant à la fonction de greffier, Me Tani-Moore est devenu, le 31 mai dernier, président d'élection. Reconnu pour sa vaste expérience dans la gestion de scrutins municipaux, Me Tani-Moore occupait les fonctions de secrétaire d'élection depuis 2009. Celles-ci seront désormais exercées par Charles-André Goulet.

## L'implantation d'un site web plus accessible et intuitif

Me Tani-Moore est heureux d'annoncer la mise en service d'un nouveau site pour Élections Montréal ([elections.montreal.ca](http://elections.montreal.ca)). Destiné principalement aux électrices, électeurs et différent-e-s intervenant-e-s, ce site est conçu de manière à faciliter la diffusion et le partage d'information neutre, objective et favorisant la participation. Le nouveau site d'Élections Montréal est aussi plus accessible dans la manière dont l'information y est présentée.

Des changements à la désignation de l'organisation (*Élection Montréal* devient *Élections Montréal*) de même qu'à la signature institutionnelle de l'organisme (adoption du double phylactère comme logo) ont également été apportés, dans le cadre de cette démarche, afin de rappeler l'importance de la diversité des voix et d'une participation électorale soutenue.

Dans les prochaines semaines, d'autres annonces seront faites concernant les grandes étapes du processus électoral menant à la tenue de l'élection générale du 7 novembre 2021.

-30-

Source : Élections Montréal

Renseignements pour médias :

Mathilde St-Vincent

514-242-6852

[elections.medias@montreal.ca](mailto:elections.medias@montreal.ca)